

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (2012)  
**Heft:** 1963

**Artikel:** Tessin : une offensive judiciaire qui ne plaît pas à tout le monde  
**Autor:** Franchini, Federico  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1024657>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 29.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Tessin: une offensive judiciaire qui ne plaît pas à tout le monde

Federico Franchini • 1 août 2012 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/21255>

## Prostitution, sécurité privée et argent sale

Dans la nuit du 8 mars 2012, une voiture conduite par un Kosovar roulait tranquillement sur une route aux alentours de Lugano. L'automobiliste et la femme assise à ses côtés ne s'étaient pas aperçus qu'ils étaient suivis par un véhicule occupés par trois ressortissants roumains.

A proximité de Campione, l'enclave italienne sur le lac Ceresio, la première voiture fut percutée par la deuxième. Sortis de leur voiture, les trois hommes ont poignardé le Kosovar. Ils ont ensuite volé son véhicule qu'ils ont ensuite abandonné à proximité des sentiers qui mènent en Italie. «*Règlement de comptes dans des affaires liés à l'exploitation de la prostitution*», déclara la police le lendemain.

Le 15 mars la magistrature tessinoise lance l'opération Domino<sup>17</sup>. Comme le fameux jeu, les bordels illégaux du canton tombent les uns après les autres. En mars, on en comptait 33 et à mi-juillet, ils n'en restaient que neuf. 224 femmes, dont 170 Roumaines, ont été dénoncées. Onze gérants et douze administrateurs ont été arrêtés. Le coup de

couteau a été l'élément déclencheur. Le sous-bois de la prostitution tessinoise dévoilait ses racines criminelles. «*La mafia de la prostitution*<sup>18</sup> » titrent les journaux.

En juin, la victime de l'agression et ses trois frères ont été arrêtés. De même que l'auteur du délit et le mandataire présumé de l'embuscade, un citoyen italien de 39 ans.

Et, surprise, l'affaire ne concernerait pas seulement la prostitution. Il s'agirait plutôt d'un règlement de compte dans le très opaque milieu de la sécurité privée. Les quatre frères travaillaient sur appel pour une société privée sous contrat avec plusieurs établissements nocturnes («*normaux*»). Ils auraient essayé de doubler cette société en s'accaparant la sécurité d'une fameuse discothèque de Lugano. Ce qui aurait généré une sorte de guerre entre les deux factions qui a culminé dans cette tentative d'assassinat.

Pourtant, l'enquête Domino – qui se préparait depuis longtemps – fut lancée. mais cette fois la justice ne s'est pas limitée à des dénonciations, des arrestations de prostituées et des fermetures des locaux.

L'enquête a en effet dévoilée toute une série de phénomènes criminels préoccupants dans le milieu de la prostitution.

Comme l'a expliqué le procureur général John Nosedà, il y a d'abord l'exploitation et le trafic de femmes, contrôlés par des bandes criminelles étrangères, de l'est européen notamment. Ces dernières se distinguent particulièrement par l'utilisation systématique de la violence. A ce propos, l'Office fédéral de la police<sup>19</sup> a tiré à plusieurs reprises la sonnette d'alarme en affirmant que la traite d'êtres humains représente désormais un problème pour la Suisse. Et que les ressortissantes de Roumanie sont parmi les plus concernées par le phénomène.

Mais il n'y a pas que les groupes criminels étrangers. John Nosedà souligne le fait que d'autres personnes, suisses ou résidentes, favorisent, bénéficient et font de l'argent en exploitant les conditions de vie minables des prostituées. Des gens qui s'enrichissent et qui surtout créent des sociétés pour donner une image légale à une activité illégale, profitant de la frontière parfois floue entre le proxénétisme et le

commerce légal du sexe. Ce sont eux les nouvelles cibles de la magistrature et de la police tessinoises.

Pour combattre ces phénomènes, elles utilisent des instruments de lutte contre la criminalité financière, l'argent investi dans le commerce du sexe étant souvent d'origine douteuse. L'opération Domino a ainsi déjà bloqué 10 millions de francs et différents immeubles. Elle a permis d'établir des liens avec des crimes comme l'usure, le blanchiment et l'évasion fiscale.

L'histoire de la prostitution au Tessin est une histoire ancienne. Le canton est parfois défini comme le bordel de la Lombardie. «*C'est où Il Gabbiano?*», telle était la question classique posé par des soi-disant touristes italiens déambulant à Lugano à la fin des années nonante à la recherche de ce fameux hôtel. Il y a douze ans, un autre acte criminel avait justifié une intervention. Un homicide<sup>20</sup> à l'hôtel *Il Gabbiano* dans le quartier luganais de Loreto avait suscité des manifestations des habitants exaspérés par ce qui était désormais le *Red Light district* de la ville.

Les autorités politiques ont dû réagir et une nouvelle loi<sup>21</sup> fut adoptée en 2001. Cette loi reconnaissait pour la première fois le métier de prostituée qui pouvait dorénavant se pratiquer à des conditions précises comme le permis de domicile et une notification à la police. Mais aucune mesure sanitaire n'était prévue. Cependant, la loi était difficile à appliquer. Peu de prostituées se sont annoncées, tandis que les femmes étrangères, la majorité de ces travailleuses, ont continué leur activité de manière illégale grâce à la complicité et aux exploitations décrites ci-dessus.

De ce fait durant onze ans, la police et la magistrature se sont contentés de fermetures et de contrôles sporadiques. Dans l'attente d'une nouvelle loi annoncée, les modalités d'enquête ont pourtant changé: non plus seulement des raids dans les locaux pour identifier les «*artistes*», mais des attaques frontales contre les exploitants et la mise à jour de leurs pratiques financières. «*Il faut toucher l'argent, ça fait plus mal*», déclare John Noseda au micro de la Radio suisse italienne.

Mais cette nouvelle stratégie

de la magistrature ne plaît pas à tout le monde. La demande ne s'arrêtant certainement pas, certains craignent simplement que la prostitution se déplace des locaux nocturnes vers les routes ou dans les appartements. D'autres vont plus loin. L'hebdomadaire de la Lega dei Ticinesi a fâché le procureur général en l'accusant d'être un SS. D'autres organes de presse proches du mouvement de Bignasca (et de ses deux conseillers d'Etat, dont le chef du département de la sécurité Norman Gobbi) ont accusé les quotidiens locaux d'avoir consacré trop d'espace à cette enquête liée à la prostitution. Le fait que le journal du parti majoritaire du canton publie depuis des années des annonces publicitaires (bien chères) de prostituées actives (légalement, illégalement?) dans la région, ne serait qu'une coïncidence. D'ailleurs, comme le rappelait en 2000 une enquête<sup>22</sup> de *L'Hebdo*, le chef du mouvement a été lui-même propriétaire d'un bâtiment transformé en hôtel avec 80 chambres transformées en «*claque*»: *Il Gabbiano*. Autre coïncidence.